

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX SIMPLES VETERANS : 5/12/2021**ERMITAGE – Ecole Communale - Rue du Tige, 142 à 4450 JUPRELLE**

Horaire : 14h00 : Vétérans 40 – 50 – 70 – 75 – 80 – 85
 15h30 : Vétérans 60 – 65 + toutes les Aînées

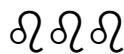
Inscription pour le jeudi 2 décembre 2021

Tables : 6

Droit d'inscription : 5 €

Points au Challenge de la Commission : 30 aux champions, 27 aux autres

Inscriptions sur le site <https://resultats.aftt.be/tournoi/inscription/3466>
 où auprès de Croes Dominique par mail : dominique.croes@teledisnet.be
 par téléphone au 04/246.31.24 ou 0477/38.69.17

**CHAMPIONNATS PROVINCIAUX DOUBLES VETERANS : 19/12/2021****MONTZEN – Rue Hubert Denis, 24 à 4850 MONTZEN**

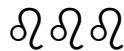
Horaire : 14h00 : Mixtes 40, 50, 60, 65, 70, 75, 80 & 85
 Doubles Messieurs et Dames 70, 75, 80 & 85
 16h00 : Doubles Messieurs et Dames 40, 50, 60 & 65

Inscription pour le jeudi 16 décembre 2021

Droit d'inscription : 6 € la paire

27 points de participation au Challenge de la Commission

Inscriptions auprès de Croes Dominique par mail : dominique.croes@teledisnet.be
 par téléphone au 04/246.31.24 ou 0477/38.69.17



Pour les deux Championnats
Covid safe ticket exigé

Les rencontres se jouent sans handicap, par poules puis tableau final éventuel.

Les poules sont constituées suivant le règlement (serpentin). La place obtenue dans la poule détermine la place d'entrée dans le tableau final. Les poules et le tableau final seront affichés aux valves. Les poules pourront être modifiées le jour même en fonction des joueurs présents.

Présence obligatoire ½ h avant le début de la série.

Toute absence non prévenue, chez le juge-arbitre, au moins la veille de la compétition devra être justifiée par un certificat médical envoyé endéans les 48h de la compétition au secrétariat provincial, D. Croes, 25/5 rue du Rossignol – 4431 Loncin sous peine d'une amende de 15 €.

Qualification aux championnats de Belgique

En Simples : les 4 premiers des championnats provinciaux + 1 qualifié par le critérium.
 En Doubles : les 4 premiers des championnats provinciaux.